



# l'Ayguo

EAUX DE CRUSSOL - PAYS DE VERNOUX - EYRIEUX

## COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2025

RAPPORT D'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES 2025

# SOMMAIRE

## Le mot du Président

### PRESENTATION GENERALE

- ❖ Les Communes adhérentes
- ❖ Quelques chiffres clés
- ❖ L'effectif
- ❖ Le Mode de Gestion
- ❖ Le Prix de l'Eau

### BUDGET EAU POTABLE

#### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

- A. Dépenses de Fonctionnement
- B. Recettes de fonctionnement
- C. Résultat de fonctionnement
- D. Affectation du résultat

#### II. SECTION D'INVESTISSEMENT

- A. Dépenses d'Investissements
- B. Recettes d'Investissements
- C. Résultat d'Investissement
- D. Prévisions Budgétaires 2025

#### III. ETAT DE LA DETTE

- A. Chiffres clés 2024
- B. Chiffres clés 2025

## Le mot du Président,

*« Mesdames, Messieurs,  
Chers Collègues,*

*Notre séance de ce soir sera essentiellement consacrée au débat d'orientation budgétaire. Je considère comme important que notre assemblée délibérante puisse débattre, échanger autour de ces questions qui sont, chacun le mesure, essentielles.*

*Au-delà des obligations légales qui président à ce débat, La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif modifié par l'article 107 de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015.*

*Ce rapport donne lieu à un débat et est acté par une délibération spécifique qui est ensuite transmise au représentant de l'Etat et aux communes-membres.*

*Nous souhaitons disposer d'un vrai temps de concertation pour préparer le vote du budget primitif dans les meilleures conditions.*

*Le débat qui nous rassemble entend éclairer l'élaboration de notre budget qui interviendra dans quelques semaines. Il s'agit de prendre acte du contexte économique et financier préoccupant qui s'impose à nous.*

*Une instabilité inhabituelle touche les institutions françaises : en deux ans, pas moins de quatre Premiers ministres se sont succédés.*

*L'absence de budget voté dans les délais ne permet pas d'avoir une vision sur les dossiers DETR déposés.*

*La réforme des redevances de l'Agence de l'Eau soumises à la performance des réseaux et à la consommation d'eau potable facturée directement au syndicat nous demande une gestion rigoureuse.*

*Nous espérons que le 12ème programme de l'agence de l'eau 2025 2030 aide au renouvellement des réseaux fuyards sans tenir compte du zonage (70% de subvention dans les zones de solidarité). Ce ne sera pas le cas...*

*Pour s'affranchir du zonage, nous allons nous associer à un plan « Eau et Climat », animé par la CAPCA et le syndicat Eyrieux Clair et participer à l'élaboration d'un PTGE sur le territoire.*

*Les aides pour gérer durablement les ressources en eau potable ne représente que 20% des engagements de l'agence de l'eau dans le cadre de son nouveau programme. Nous sommes loin du principe « l'eau paye l'eau ».*

*Cela accroît la difficulté de bâtir un budget qui, parce qu'il sera au plus près de la réalité, sera crédible.*

*Dynamisme et rigueur seront les maîtres mots du futur budget sur lequel nous travaillons. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur.*

*Je vous propose, à l'occasion de ce débat d'orientation budgétaire, d'envisager les choses sur le long terme en ébauchant les grandes lignes de ce que pourrait être la stratégie de notre syndicat. Un budget, porteur d'engagements pour le territoire, ne peut en effet être, chaque année, bâti au gré des circonstances du moment, même s'il se doit de les prendre en considération.*

*Voilà, en quelques mots, les grandes lignes que je soumets à votre réflexion pour ce débat que je souhaite fructueux. »*

Christian ALIBERT

Le site internet du syndicat, est en service depuis Octobre 2023. Il peut être consulté à l'adresse

<https://www.ayguo.fr/>

Nous avons quitté les bureaux de Châteauneuf de Vernoux en Juillet 2024, les bureaux ont été regroupé sur la commune de Guilhaud-Granges.  
Ils se situent désormais 1 Place des 5 continents (Maire de Guilhaud-Granges)

Contacts téléphoniques :

- Bureau de Guilhaud-Granges : 04.75.44.78.60
- Lucie MACHISSOT : 07.85.99.61.47

Contact mail :

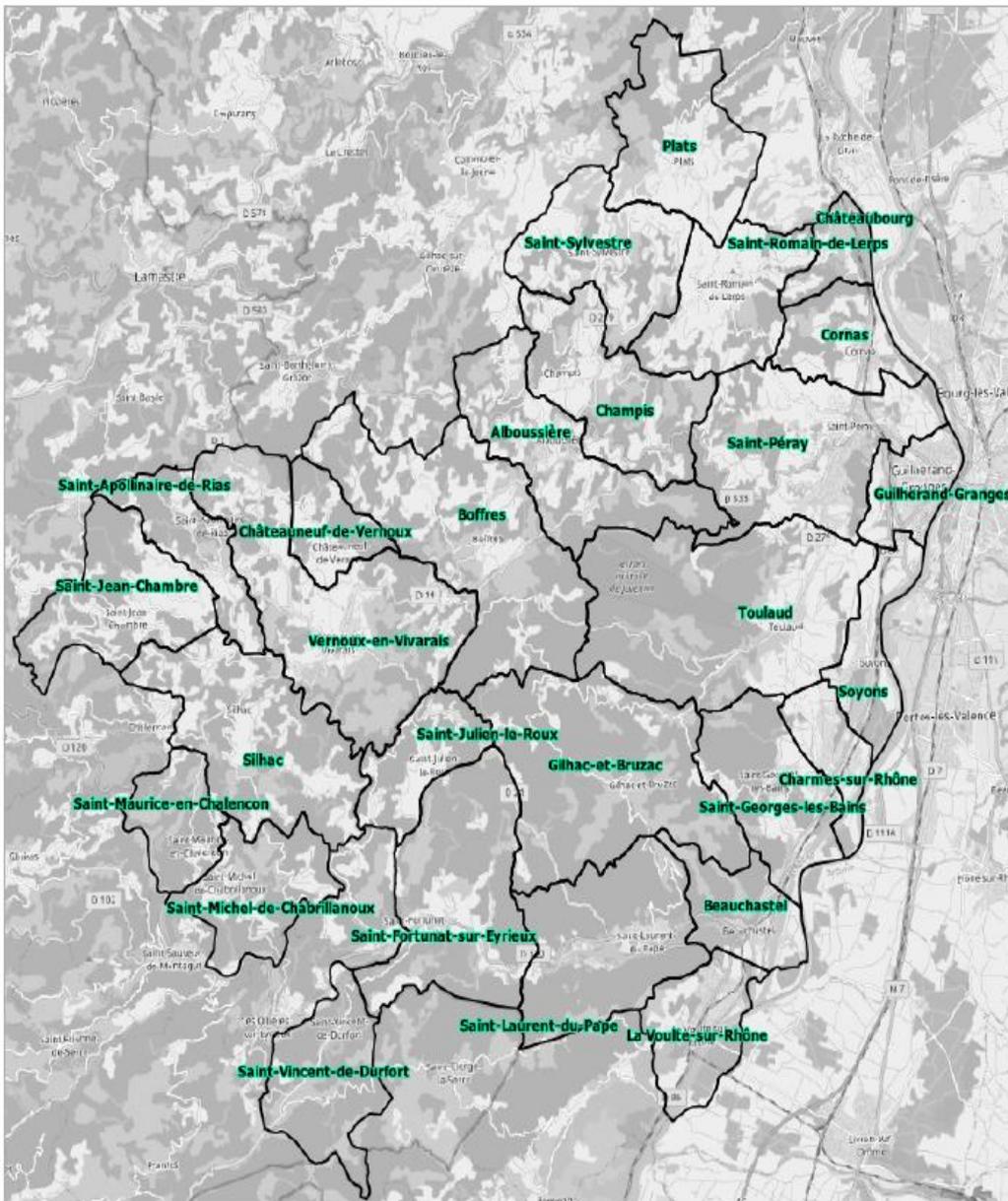
- [contact@ayguo.fr](mailto:contact@ayguo.fr)

## PRESENTATION GENERALE

### ❖ LES COMMUNES ADHERENTES

**28 communes** composent le Syndicat et lui ont délégué leur compétence dans le domaine de l'alimentation en eau potable :

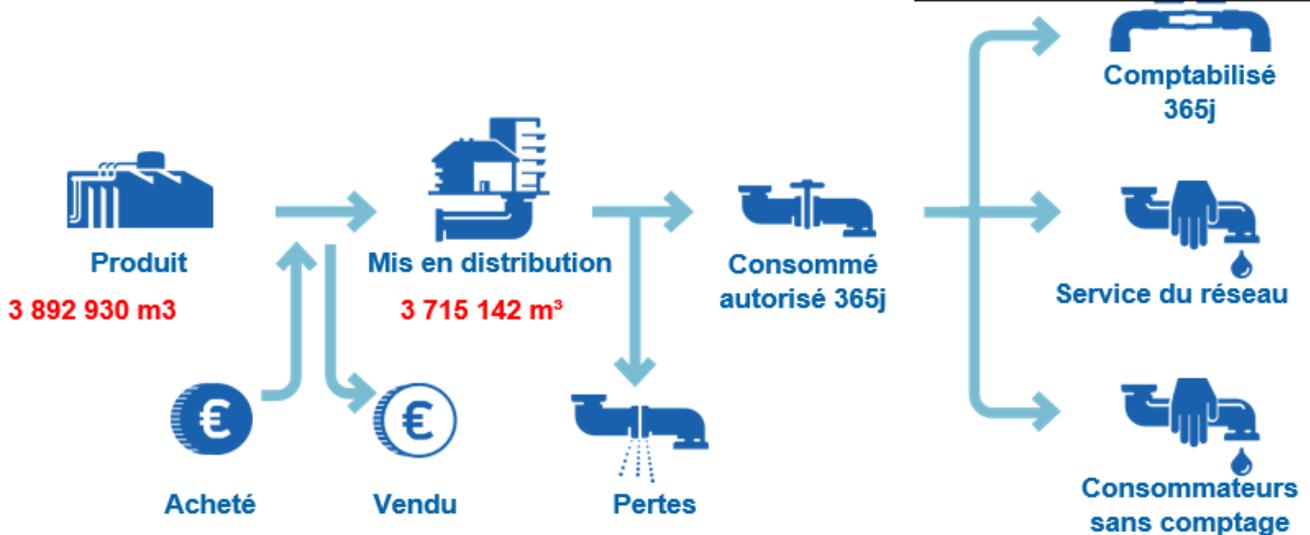
Alboussière, Beauchastel, Boffres, Champis, Charmes-Sur-Rhône, Châteaubourg, Châteauneuf De Vernoux, Cornas, Gilhac-et-Bruzac, Guilherand-Granges, La Voulte-sur-Rhône, Plats, Saint-Appolinaire-De-Rias, Saint-Fortunat sur Eyrieux, Saint-Georges-Les-Bains, Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-Le-Roux, Saint-Laurent du Pape, Saint-Maurice-En-Chalencon, Saint-Michel-De-Chabrilanoux, Saint-Péray, Saint-Romain-De-Lerps, Saint-Sylvestre, Saint-Vincent de Durfort, Silhac, Soyons, Toulaud et Vernoux-En-Vivarais.



## ❖ QUELQUES CHIFFRES CLES

(Chiffres issus des rapports annuels du délégataire 2023)





## ❖ L'EFFECTIF

L'effectif 2025 sera composé de 2 postes à temps complet :

- Un poste de direction (Lucie MACHISSOT)
- Un poste d'assistante de direction (Ophélie PALIX)

Il n'y a plus de poste de technicien. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> Décembre 2024, Mme POURRET a été intégrée à la collectivité de détachement. Les démarches de radiation de l'agent sont en cours.

## ❖ LE MODE DE GESTION

La gestion du service eau potable est déléguée via plusieurs contrats de Délégation de Service Public avec le même exploitant, VEOLIA EAU.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2025, 5 contrats d'affermage différents courent encore.

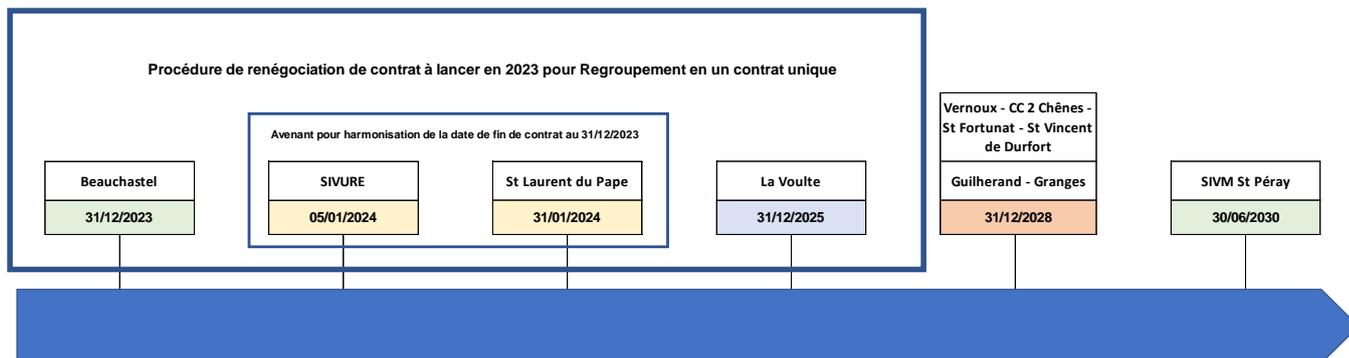
Une procédure de renouvellement de contrat a été lancée en 2023, afin de regrouper les contrats de Beauchastel, SIVURE, Saint-Laurent du Pape et La Voulte sur Rhône (intégration au 1<sup>er</sup> Janvier 2026).

Un nouveau contrat a donc été signé en décembre 2023 avec Véolia, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour Beauchastel, SIVURE, Saint-Laurent du Pape et au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour la commune de La Voulte sur Rhône.

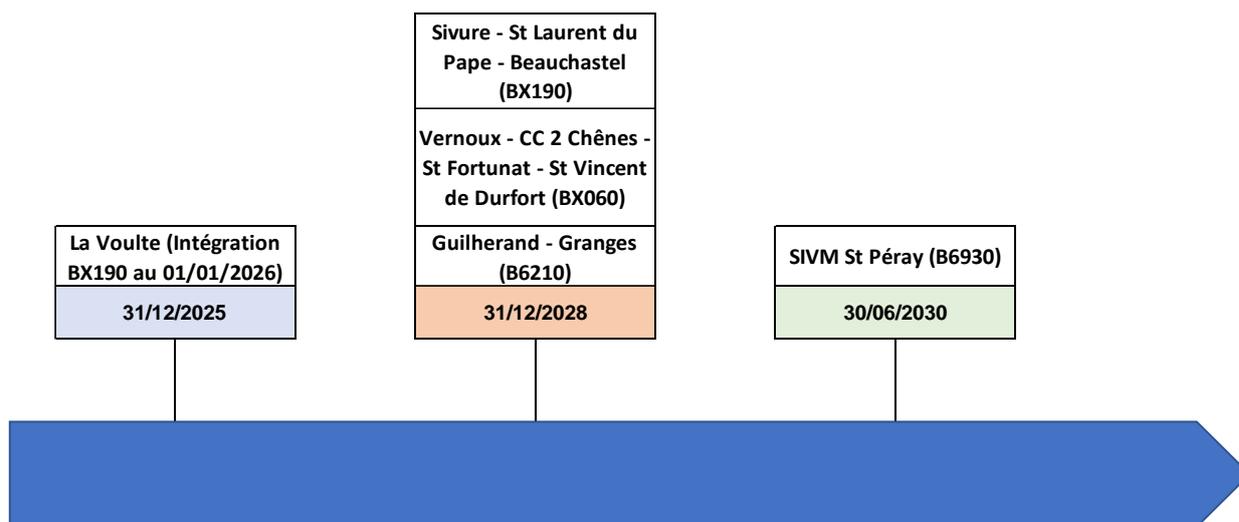
Le syndicat poursuit ainsi sa politique d'harmonisation du service en regroupant et limitant le nombre de contrats en cours, avec l'objectif d'un contrat unique en 2030.



## 2023



## 2025



**Légende**

- B6210**
- B6930**
- BX060**
- BX190**

  **B6240, intègre BX190 le 31/12/2025**  
**OSM Standard**

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

L'Ayguo  
Eaux de Crussol - Pays de Vernoux - Eyrieux



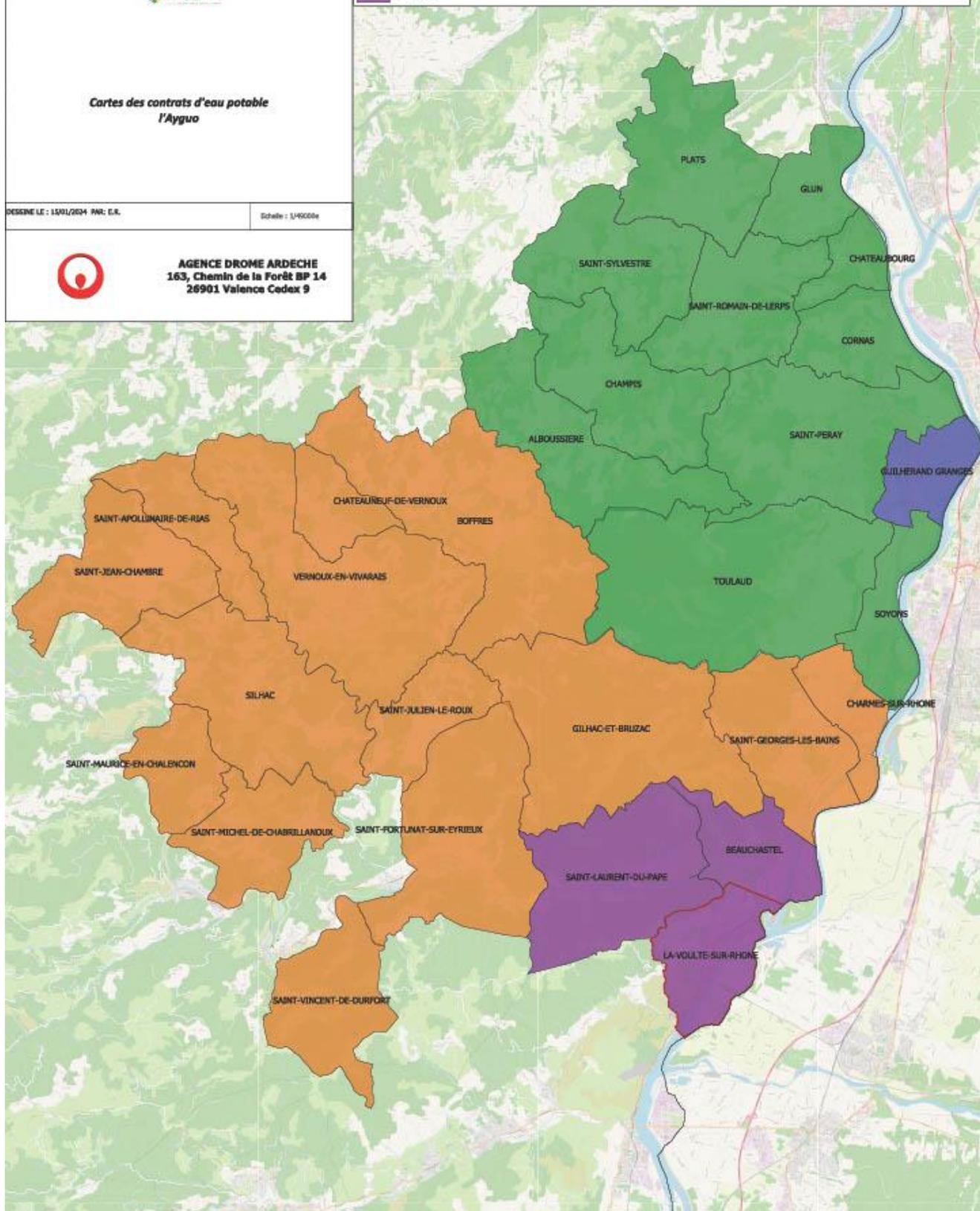
Cartes des contrats d'eau potable  
l'Ayguo

DESIGNE LE : 15/01/2024 PAR: D.R.

Echelle : 1/40000



**AGENCE DROME ARDECHE**  
163, Chemin de la Forêt BP 14  
26901 Valence Cedex 9



## ❖ LE PRIX DE L'EAU

Depuis 2018, le Syndicat s'est engagé dans une démarche d'harmonisation du prix de l'eau sur l'ensemble des communes adhérentes.

La part délégataire ne pouvant être harmonisée qu'au cours du regroupement des contrats de DSP et donc selon les dates d'échéances des contrats en cours, la seule marge de manœuvre du syndicat concerne la part syndicale.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la part fixe syndicale (abonnement) est identique sur l'ensemble des 28 communes.**

Celle-ci est conditionnée au diamètre du compteur :  
(Montant annuel HT)

Diamètre du Compteur	Tarif 2025
Inférieur ou égal à 15 mm	17.00 €
20 mm	30.70 €
25 mm	68.20 €
30 mm	68.20 €
40 mm	122.90 €
50 mm	191.20 €
60/65 mm	273.10 €
80 mm	484.80 €
100 mm	751.10 €
150 mm	1 638.80 €

Le Syndicat a poursuivi l'harmonisation de la part proportionnelle, avec une **harmonisation totale depuis 2024.**

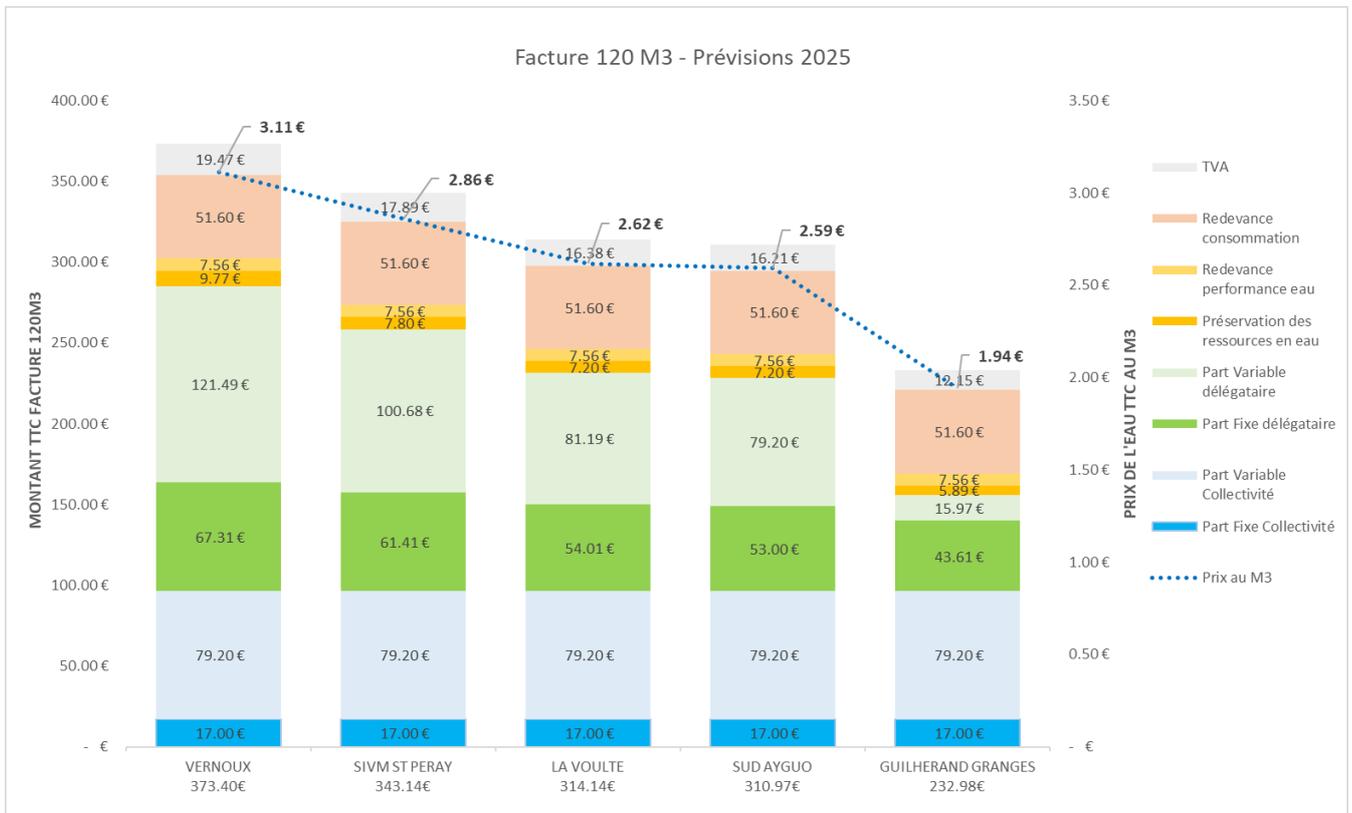
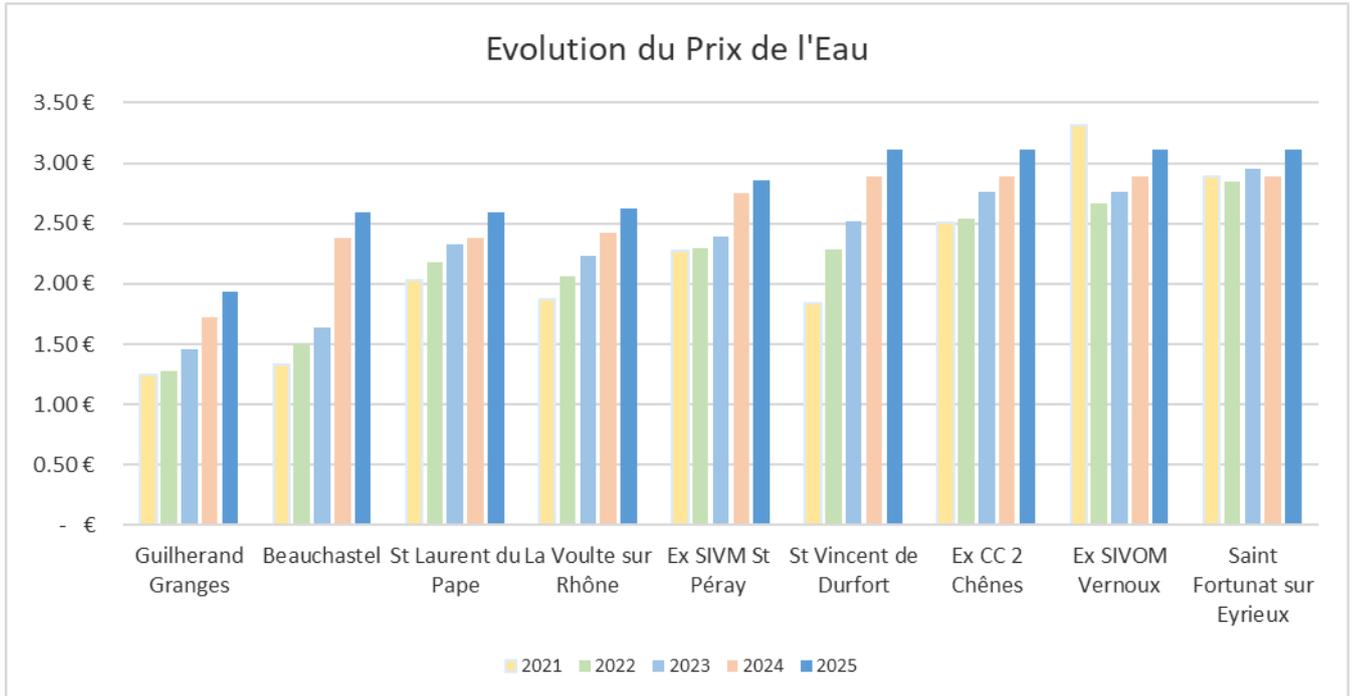
Montant Part Variable selon secteur : (en € HT par M3 consommés)

<b>PART VARIABLE SYNDICALE</b>					
De 0 à 1 800 M3 / an					
Contrat	Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2023	Tarif 2024	Tarif 2025
GUILHERAND GRANGES	0.2450 €	0.3000 €	0.4300 €	0.6600 €	0.6600 €
ST VINCENT DE DURFORT	0.9500 €				
BEAUCHASTEL	0.3000 €				
LA VOULTE	0.4200 €	0.4200 €	0.5550 €		
ST LAURENT DU PAPE	0.4345 €	0.4345 €	0.5650 €		
SIVM ST PERAY	0.6600 €	0.6600 €	0.6600 €		
CC 2 CHENES	0.6600 €				
VERNOUX	0.7100 €				
ST FORTUNAT	0.6731 €			0.6731 €	

A partir de 1801 M3 le tarif est de 0.40€/M3.

Soit un prix TTC au M3 (base 120 M3)

		Prix TTC au M3				
		2021	2022	2023	2024	2025
	Guilhaerand Granges	1.24 €	1.28 €	1.46 €	1.72 €	1.94 €
Sud Aygues	Beauchastel	1.33 €	1.50 €	1.64 €	2.38 €	2.59 €
	St Laurent du Pape	2.03 €	2.18 €	2.33 €		
	La Voulte sur Rhône	1.87 €	2.06 €	2.23 €	2.42 €	2.62 €
	Ex SIVM St Péray	2.27 €	2.30 €	2.39 €	2.75 €	2.86 €
Vernoux	St Vincent de Durfort	1.84 €	2.29 €	2.52 €	2.89 €	3.11 €
	Ex CC 2 Chênes	2.51 €	2.54 €	2.76 €		
	Ex SIVOM Vernoux	3.31 €	2.67 €			
	Saint Fortunat sur Eyrieux	2.89 €	2.85 €	2.95 €		



Enfin, concernant **la vente d'eau aux autres collectivités** (principalement au SIVU de Lamastre) :

- Part fixe : Application d'une part fixe selon le diamètre du compteur, au même titre que les particuliers depuis 2023
- Part Variable selon les volumes consommés :
  - **0.35€ HT/m3 de 0 à 50 000 m3/semestre**
  - **0.52€ HT/m3 de 50 001m3/semestre**

La convention de fourniture d'eau potable au SIVU de Lamastre avait été dénoncée en 2024, avec effet au 31 Décembre 2024.

Une nouvelle convention a été signée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Une convention entre le Syndicat et la CAPCA est en cours de validation par la CAPCA pour la vente d'eau à la Commune de Saint-Sauveur de Montagut, aux mêmes conditions financières.

**BUDGET EAU POTABLE****I. SECTION DE FONCTIONNEMENT****A . Dépenses de Fonctionnement**

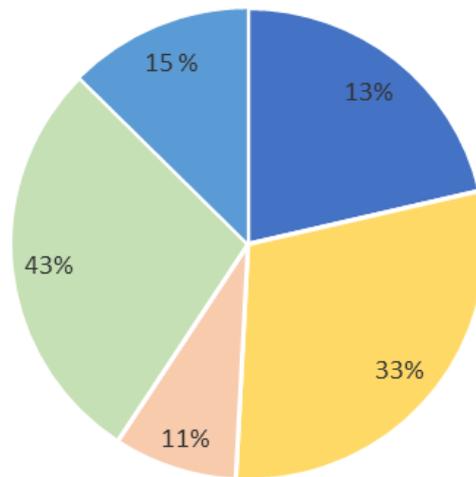
Charges de Fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	Evolution 2023-2024
Charges générales	39 436.21 €	74 143.72 €	87 701.80 €	86 745.29 €	-1%
Charges de personnel	103 570.21 €	109 324.08 €	113 376.51 €	119 553.09 €	5%
Indemnités des élus	32 947.17 €	32 928.86 €	33 745.34 €	34 202.55 €	1%
Charges financières	134 391.00 €	96 175.50 €	178 783.88 €	114 425.25 €	-36%
Charges Exceptionnelles		56 000.00 €	63 536.84 €	50 931.05 €	-20%
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>310 344.59 €</b>	<b>368 572.16 €</b>	<b>477 144.37 €</b>	<b>405 857.23 €</b>	<b>-15%</b>

Les charges de fonctionnement ont subi une baisse de 15% par rapport à 2023, due notamment à des charges financières et des charges exceptionnelles en nette baisse.

Hors charges exceptionnelles et financières, l'évolution des charges est de +2% par rapport à l'exercice précédent.

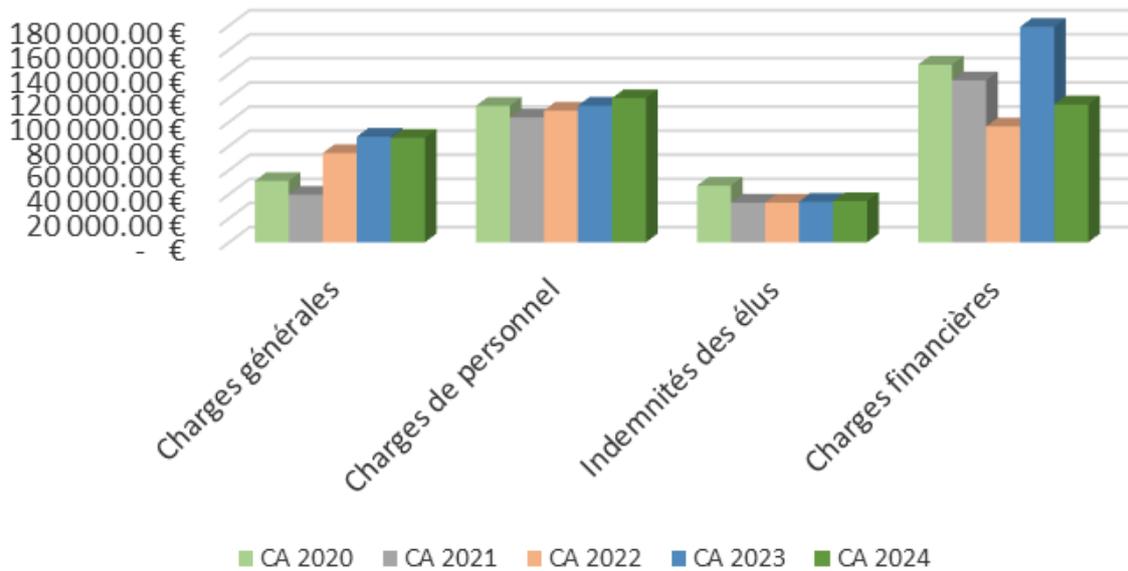
Toutes charges confondues, la baisse atteint -12% depuis la création du syndicat en 2018.

## Répartition des principales charges de fonctionnement (hors opérations d'ordre)



■ Charges générales ■ Charges de personnel ■ Indemnités des élus ■ Charges financières ■ Charges exceptionnelles

## Evolution des charges de fonctionnement (hors Charges exceptionnelles et opérations d'ordre)



## Charges générales

Les charges générales restent globalement stables depuis l'exercice précédent (-1%).

Le budget 2025, quant à lui, sera revalorisé pour comptabiliser certaines charges en fonctionnement au lieu de la section d'investissement.

- **Analyses d'eau - Etudes - Prestations : 16 k€**

Des analyses d'eau complémentaires ont été réalisées suite à l'ouverture de la vidange du Barrage des Collanges pour 5 800€.

Nous avons également réalisé une « empreinte » de l'eau (analyses de l'ensemble des molécules contenues dans l'eau) sur le Puits de La Grande Traverse pour 4 600€. Enfin, le coût du géoréférencement des communes de Saint-Fortunat sur Eyrieux et Saint Vincent de Durfort a été affecté sur ce poste (5 700€)

Un budget de 20 000€ sera alloué sur ce poste pour l'année 2025.

- **Etudes et Recherches**

Aucun frais n'a été engagé sur l'exercice 2024, mais un budget de 10 000€ sera inscrit pour 2025 afin de réaliser notamment des analyses métallographiques sur des conduites (ex sur Vernoux en Vivarais - Avenue Vincent d'Indy)

- **Des frais d'entretien de réseau** tels que la reprise des alarmes et le nettoyage des puits de la grande Traverse, ou encore la mise en conformité du réservoir de Toussaint ont notamment été réalisés, pour un montant total de plus de 19 000€ sur 2024.

Ce budget sera réévalué à la hausse pour 2025 (50 000€) afin de comptabiliser l'ensemble des petits travaux à réaliser sur les réseaux, travaux ne justifiant pas d'amortissements (demande de la Trésorerie)

- **Honoraires : 7 800€**

Les principales dépenses concernent en 2024 les frais de rédaction du RPQS et les frais de consultation pour le marché de Maitrise d'œuvre à Bons de Commande (Marché attribué au Cabinet Merlin pour une période 4 ans)

Pour 2025, ce poste devra également intégrer les frais liés aux contrôles des contrats de DSP en cours (contrôles annuels), comptabilisées les années précédentes en Investissement, ainsi que les frais liés à la consultation en vue de la signature d'un marché de travaux à bons de commande.

Enfin, des honoraires pour achats de terrains (périmètre du Puits des Iles, Puits de Beauchastel...) sont à anticiper.

Le montant budgétisé pour 2025 sera donc de 60 000€.

## - Redevances Agence de l'Eau

La réforme des redevances de l'Agence de l'Eau induisant le paiement de la redevance performance réseau directement par le syndicat est anticipée pour 2025 avec un budget de 25 000€ affecté à ce poste (ce même montant sera inscrit en recettes de fonctionnement).

### *Charges de personnel*

Suite aux mouvements de personnel intervenus au cours des années 2020 et 2021, l'effectif du Syndicat s'est stabilisé sur 2022, avec le recrutement d'un agent administratif à temps complet à compter de début mai 2022.

Ce poste est pérennisé avec la signature d'un CDD de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 jusqu'au 31 Décembre 2025.

Le contrat de l'agent en poste de direction ayant pris fin au 30 septembre 2024, celui-ci a été renouvelé pour une période de 3ans, soit jusqu'au 30 Septembre 2027.

L'agent technique a mis fin à sa période de détachement et a intégré la collectivité d'accueil à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Les charges de personnel ont évolué de + 5% en 2024 par rapport à 2023.

Cette hausse est dû notamment à une mise à disposition de personnel par le Centre de gestion pour une prestation Archives dans les locaux de Guilhaumand-Granges.

Le budget 2025 intégrera une somme liée à la mise à disposition de personnel en cas de besoin, notamment lors du déménagement en fin d'année.

### *Indemnités des élus*

Les indemnités des élus restent stables depuis les élections de septembre 2020, le nombre d'élus étant maintenu.

## Charges financières

Suite à l'adhésion de nouvelles communes et à la demande de la Trésorerie, les ICNE des emprunts n'avaient pas été comptabilisées sur l'exercice 2022, baissant « artificiellement » les frais financiers.

Cette situation a été régularisée sur l'exercice 2023, provoquant d'important frais financiers.

L'exercice 2024 reflète à nouveau une situation de fonctionnement normale.

Le montant alloué au remboursement des intérêts des emprunts est en baisse, du fait de l'arrivée à échéance progressive des emprunts.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
66111-Intérêts réglés à l'échéance	145 581.34 €	150 333.76 €	136 398.16 €	121 408.16 €
<b>66112-ICNE</b>	<b>- 6 872.15 €</b>	<b>- 54 158.26 €</b>	<b>40 533.25 €</b>	<b>- 6 982.91 €</b>
6615 - Intérêts Ligne de Trésorerie			1 852.47 €	
<b>Ch. 66 - Charges financières</b>	<b>138 709.19 €</b>	<b>96 175.50 €</b>	<b>178 783.88 €</b>	<b>114 425.25 €</b>

## Charges Exceptionnelles

Suite à l'arrivée à terme des contrats de DSP pour les communes de Beauchastel, St Laurent du Pape et le SIVURE, des protocoles de fin de contrat ont été rédigés en 2024 afin de déterminer le sort des soldes des fonds de renouvellement de chaque contrat.

Pour les contrats de Beauchastel et Saint-Laurent du Pape, les termes des contrats indiquaient le rachat du parc compteur en fin de contrat, soit une charge exceptionnelle pour le syndicat de 50 931.05€.

Les autres contrats aboutissant à des soldes de fond de renouvellement positifs, ces montants ont été imputés en produits exceptionnels.

## Prévisions Budgétaires 2025

Dépenses de fonctionnement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Charges générales	87 701.80 €	132 000.00 €	86 745.29 €	235 000.00 €
Charges de personnel	113 376.51 €	135 500.00 €	119 553.09 €	135 000.00 €
Indemnités des élus	33 745.34 €	37 000.00 €	34 202.55 €	37 000.00 €
Charges financières	178 783.88 €	122 000.00 €	114 425.25 €	103 000.00 €
Charges exceptionnelles	63 536.84 €	60 000.00 €	50 931.05 €	50 000.00 €
Amortissements des immobilisations	1 246 805.30 €	1 345 000.00 €	1 342 488.07 €	1 427 500.00 €
Virement à la section d'investissement	- €	1 560 000.00 €	- €	842 500.00 €
Ch 022 Dépenses imprévues	- €	16 500.00 €	- €	15 000.00 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 723 949.67 €</b>	<b>3 408 000.00 €</b>	<b>1 748 345.30 €</b>	<b>2 845 000.00 €</b>

## B. Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **2 139 257.56 €** pour 2024, soit une hausse de 3%

### Recettes d'Exploitation

RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Ventes d'eau	1 411 973.17 €	1 532 236.05 €	1 729 941.82 €	1 975 508.76 €	1 889 952.96 €
Participation Extension Réseau	11 369.77 €	17 414.60 €	46 189.80 €	17 545.98 €	48 029.05 €
Redevances Délégitaire	87 915.70 €	43 193.59 €	48 530.88 €	55 757.47 €	67 338.28 €
Recettes exceptionnelles	21 135.75 €	27 650.32 €	1 094 216.43 €	5 586.05 €	133 937.27 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION</b>	<b>1 532 394.39 €</b>	<b>1 620 494.56 €</b>	<b>2 918 878.93 €</b>	<b>2 054 398.26 €</b>	<b>2 139 257.56 €</b>

- **Ventes d'Eau aux abonnés :**

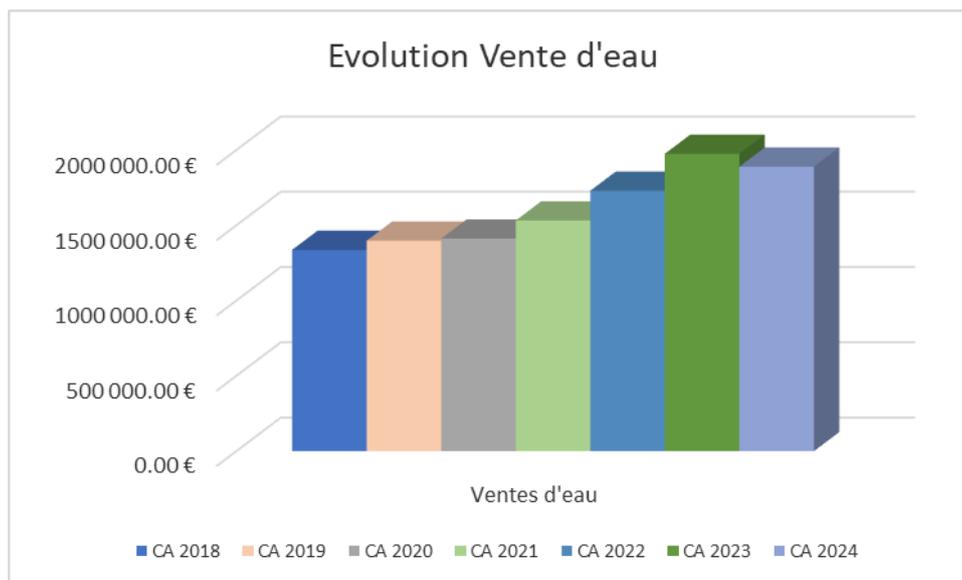
Les recettes liées aux ventes d'eau aux abonnés représentent près de 90% des recettes réelles d'exploitation, avec l'encaissement de 1 872 347.61€ en 2024, soit une baisse de 5% par rapport à 2023.

Cette baisse est liée à la baisse des consommations des abonnés. Au niveau national, cette baisse est constatée à un niveau atteignant les 8%

Le budget 2025 intégrera cette tendance, avec une prévision d'encaissement de 1 700 000€.

- **Ventes d'eau aux autres collectivités :**

Il s'agit de la vente d'eau au SIVU de Lamastre, en nette hausse liée à la revalorisation des tarifs pratiqués par le Syndicat.



- **Participation des riverains aux extensions de réseau :**

Sur 2024, plus de 48 000€ de recettes sont liées à la participation des riverains à l'extension de réseau pour l'alimentation en eau potable des Quartiers Marcelis, Sapin et Trébuol sur la Commune de Saint-Maurice en Chalencon.

Ce type de recettes étant dépendant des demandes d'extension des riverains, aucune somme ne sera inscrite au budget 2025.

- **Redevances versées par le fermier**

Grâce à l'audit des contrats de DSP effectué en 2020, il a été mis en évidence que le fermier est redevable auprès du Syndicat de diverses redevances :

- Redevances d'occupation du domaine public selon le linéaire de canalisations. (plus de 22 000€ sur 2024)
- Redevances pour frais de contrôle (45 000€ en 2024)

- **Redevances de l'Agence de l'Eau**

Suite à la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau, la redevance pour performance des réseaux d'eau potable sera collectée par Véolia pour reversement au Syndicat.

Ces sommes seront ensuite reversées par le Syndicat à l'Agence de l'Eau.

### ***Produits exceptionnels***

Sur 2024, le syndicat a encaissé de la part de Véolia, les soldes dû aux différents protocoles de fin de contrat :

- fin de contrat de l'Ex SIVM de St Péray pour 63 500€
- fin de contrat de St Laurent du Pape : 43 500€
- Fin de contrat du SIVURE : 22 700€

### ***Excédent Antérieur Reporté***

Enfin, les recettes de fonctionnement sont complétées par **l'excédent antérieur reporté**, qui s'élève à 706 699.06 € (1 236 402.45 € en 2023).

## Prévisions Budgétaires 2025

Recettes de Fonctionnement	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Excédents antérieurs reportés	1 263 402.45 €	1 020 081.38 €	1 020 081.38 €	706 699.06 €
Remboursement des Frais de personnel	4 748.09 €	100.00 €	3 200.80 €	- €
Ventes d'eau	1 975 508.76 €	1 926 000.00 €	1 889 952.96 €	1 715 000.00 €
Redevances Agence de l'Eau				25 000.00 €
Participation Extension de réseaux	17 545.98 €	- €	48 029.05 €	
Participation des communes	- €	- €	- €	- €
Redevances occupation domaine public	15 698.51 €	35 000.00 €	22 069.96 €	15 000.00 €
Redevances pour frais de contrôle	40 058.96 €	40 000.00 €	45 268.32 €	30 000.00 €
Autres produits	805.96 €	818.62 €	816.68 €	800.94 €
Produits financiers	- €	- €	34.39 €	
Produits exceptionnels	32.00 €	45 000.00 €	129 885.40 €	- €
Amortissements des subventions	315 251.82 €	341 000.00 €	340 530.81 €	352 500.00 €
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>3 633 052.53 €</b>	<b>3 408 000.00 €</b>	<b>3 499 869.75 €</b>	<b>2 845 000.00 €</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>645 700.41 €</b>		<b>731 443.07 €</b>	
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 909 102.86 €</b>		<b>1 751 524.45 €</b>	

### C. Résultat de fonctionnement

Le budget de l'eau présente un **excédent de 731 443.07 €** sur l'exercice 2024, hors excédents antérieurs reportés de 1 020 081.38 €.

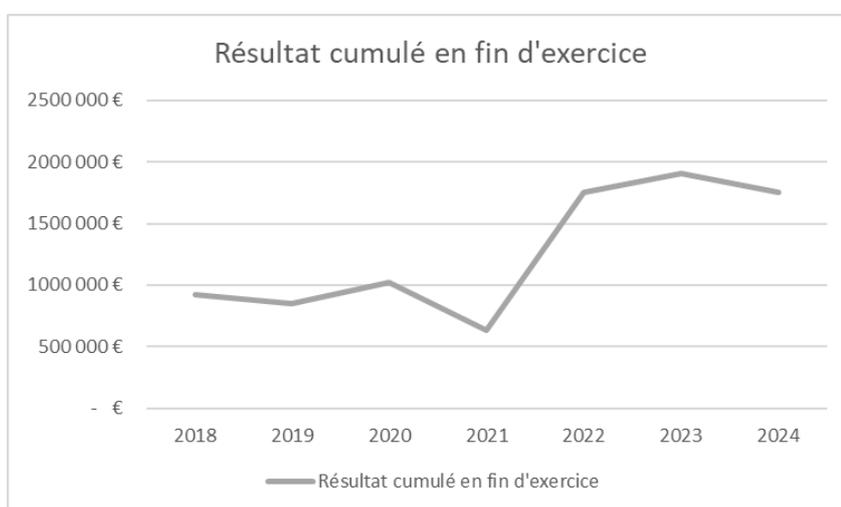
L'excédent total à fin 2024 est donc de 1 751 524.45€ (cumul de ces 2 montants).

## Résultat de Fonctionnement

Dépenses 2024	1 748 345.30 €
Recettes 2024	2 479 788.37 €
<b>Résultat 2024</b>	<b>731 443.07 €</b>

Report Excédent Antérieur	1 020 081.38 €
---------------------------	----------------

<b>Résultat de Clôture</b>	<b>1 751 524.45 €</b>
----------------------------	-----------------------



## D. Affectation du Résultat

Excédent 2024	731 443.07 €
Excédent 2023 reporté	1 020 081.38 €
<b>Excédent total à affecter</b>	<b>1 751 524.45 €</b>

<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>
<b>706 699.06 €</b>

<b>Virement à la section d'Investissement</b>
<b>1 044 825.39 €</b>

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. Dépenses d'Investissements

#### *Répartition et évolution des dépenses d'Investissements*

Dépenses Réelles d'Investissements	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Etudes	95 051.50 €	74 198.50 €	121 807.95 €	93 828.29 €	69 572.27 €
Achat terrains		3 468.00 €	312.00 €		
Travaux	1 431 242.21 €	2 188 382.16 €	1 327 090.30 €	2 834 307.93 €	1 767 539.43 €
Matériel de Bureau et informatique			1 495.00 €	3 212.50 €	
Emprunts	361 003.81 €	351 192.71 €	468 064.23 €	456 427.40 €	471 311.77 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 887 297.52 €</b>	<b>2 617 241.37 €</b>	<b>1 918 769.48 €</b>	<b>3 387 776.12 €</b>	<b>2 308 423.47 €</b>

#### *Etudes*

#### Réalisations 2024

ETUDES	DEPENSES	
	TOTAL MANDATE SUR 2024	RAR 2024
Etudes relatives aux contrats DSP 2023	30 156.63 €	
Etudes relatives aux contrats DSP 2024	31 018.83 €	
Procédure DUP Beauchastel	7 069.81 €	16 886.50 €
Procédure DUP Guilherand-Granges	1 327.00 €	22 598.50 €
Procédure DUP Puits des Iles		29 354.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>69 572.27 €</b>	<b>68 839.50 €</b>

## Prévisions Budgétaires 2025

ETUDES	BUDGET PRIMITIF 2025
Schéma distribution AEP	60 000.00 €
Diagnostic Territorial	70 000.00 €
PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)	100 000.00 €
Etudes diverses (AVP...)	21 160.50 €
<b>Total Frais Etudes</b>	<b>251 160.50 €</b>

### *Achats de Terrains*

Aucun achat de terrain n'a été réalisé en 2024.

Parallèlement aux procédures de DUP du Puits des Iles et des Puits de Beauchastel, le syndicat se verra dans l'obligation de se porter acquéreur des terrains situés dans le périmètre immédiat des puits de pompage, périmètre déterminé par l'hydrogéologue.

Espérant pouvoir mener à bien ces acquisitions au cours de l'année 2025, la somme de 100 000 € sera inscrire au budget 2024.

### *Aménagement de Locaux*

Le bail de location des locaux actuels a été signé jusqu'au 31 Décembre 2025.

Afin de disposer de locaux indépendants et pérennes, le syndicat envisage de disposer de locaux appartenant à la Mairie de Guilherand Granges et situés Avenue de la République (anciens locaux du RSI).

Ce bâtiment est actuellement en travaux pour accueillir la Police Municipale (rdc) et le Centre Communal d'Action Sociale (1<sup>er</sup> étage) de la Mairie de Guilherand Granges.

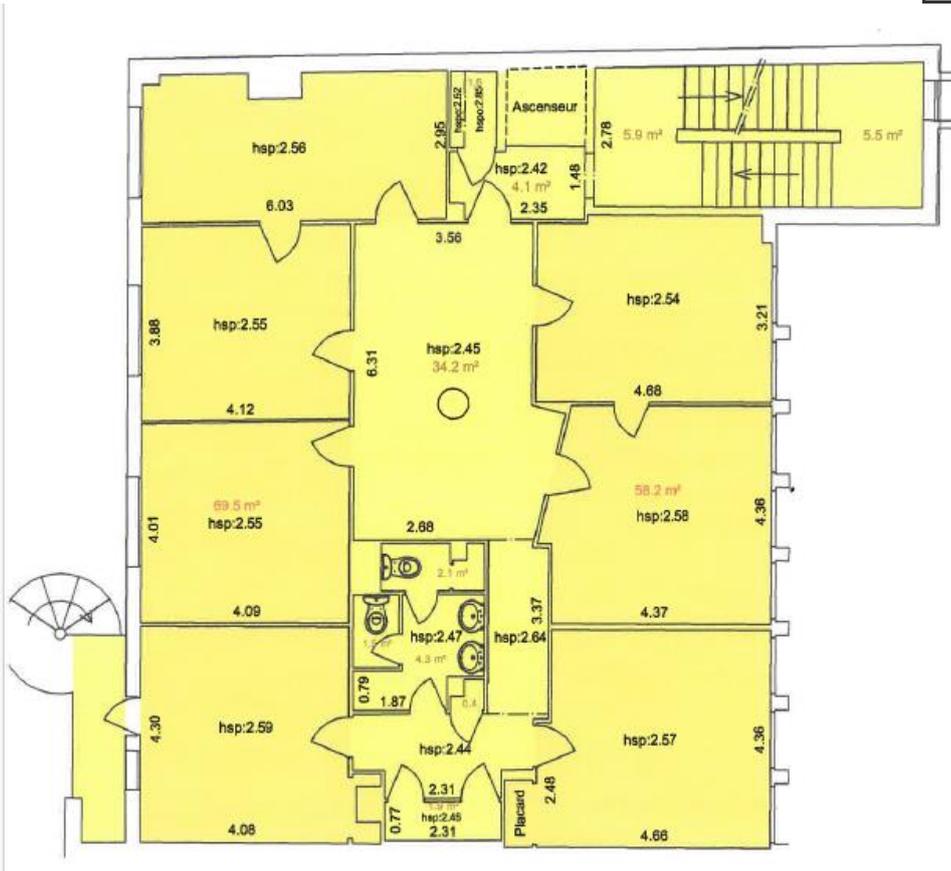
Le 2<sup>ème</sup> étage, d'une surface d'environ 160 m<sup>2</sup>, sera dédié au Syndicat.

Les modalités de location restent encore à définir avec la Mairie.

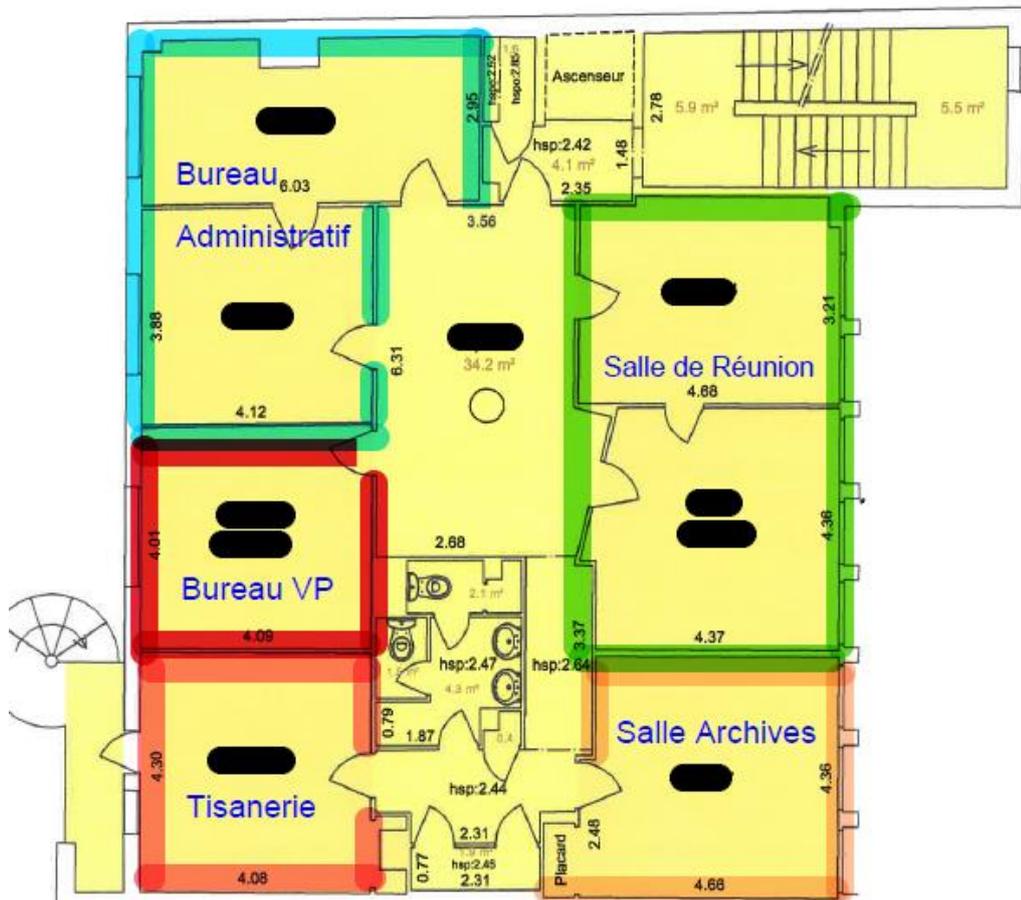
Néanmoins, des travaux sont à prévoir. Ces travaux, portés par le Syndicat grâce à l'appui du SDEA sont en cours de chiffrage.

Une enveloppe prévisionnelle de 100 000€ sera allouée au budget 2025 pour faire face à ces dépenses.

### Aménagement actuel



### Esquisse de projet d'aménagement



## Travaux

L'année 2024 a permis de finaliser les derniers travaux en cours, notamment :

- le renouvellement des canalisations fuyardes sur la Commune de Toulaud (Chemin de Blaise) avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau
- la création de plus 4.5 km de canalisations reliant le réservoir de Toussaint au Réservoir de Montfaucher pour lutter contre les manques d'eau liés à la sécheresse, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Agence de l'Eau
- Le renouvellement des canalisations du village de Châteauneuf de Vernoux, financés à 30% via la DETR et 50% via l'agence de l'Eau.
- Le renouvellement des branchements de la Traversée du Village de Saint Laurent du Pape.

Toujours dans l'optique de la réduction des fuites et de l'amélioration de rendement, plus de 337 000€ ont été consacré au renouvellement de conduites fuyardes sur les communes d'Alboussière, La Voulte sur Rhône, ou encore Vernoux en Vivarais. Certains travaux sont toujours en cours au 31 décembre 2024, notamment sur les communes de Saint-Laurent du Pape ou Saint-Péray.

Le renouvellement de la canalisation fuyarde Quartier Reynier sur la Commune de Silhac, initialement prévu sur 2024, a débuté en janvier 2025. Ce projet est soutenu à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau.

Grâce au soutien financier du Conseil Départemental et de l'Etat, mais également à la participation financière des riverains concernées, une extension de réseau à été réalisée sur la Commune de Saint-Maurice en Chalencon. Ainsi, plus de 1 200 ml de réseau ont été créés afin d'alimenter 5 habitations.

En coordination avec les travaux de réaménagement de la Mairie de Guilhaud-Granges sur la Rue Henri Dunant, la canalisation principale de cette rue, en acier, a été remplacée par une canalisation en fonte de diamètre 200 sur une longueur de près de 1200 ml. Les branchements, ainsi que les amorces des antennes des rues perpendiculaires ont été également repris.

Ces travaux se sont terminés en janvier 2025 et ont été entièrement autofinancés par le Syndicat.

Enfin, le grand défi de répondre aux problématiques de manque d'eau liés à la sécheresse de 2022 se poursuit par le renforcement de la capacité de pompage de la Station de Trappier sur l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le



RECETTES

ID : 007-200093128-20250306-01\_2025-DE

Listing des travaux réalisés en 2024	DEPENSES			
	Mandatés sur 2024	RAR 2024	Encaissées sur 2024	RAR 2024
<b>Restes à réaliser 2023</b>	<b>94 906.63 €</b>		<b>11 006.00 €</b>	
TOULAUD Chemin de Blaise	94 906.63 €		11 006.00 €	
<b>TRAVAUX 2024</b>				
<b>Dévoiements Conduite</b>	<b>85 791.50 €</b>			
La Voulte Rue des Fontenelles	15 889.06 €			
Boffres	10 750.00 €			
Beauchastel	11 957.36 €			
St Peray - Allée des Putiers	47 195.08 €			
<b>Renouvellements Conduite</b>	<b>337 452.54 €</b>	<b>43 300.00 €</b>	<b>77 366.00 €</b>	<b>44 484.00 €</b>
Alboussière - Quartier Bergeron	5 449.47 €			
Vernoux Quartier Freyssi Prieuron	31 551.43 €			
Charmes Le Vertel	5 343.91 €			
La Voulte - Montée de celles	36 630.00 €			
Vernoux - Quartier Charavaux	11 936.15 €			
Vernoux - Chemin de St Jean de Bourveuil, Quartier Fressy	174 072.44 €		77 366.00 €	44 484.00 €
St Laurent du Pape - Allée des Rozes	72 469.14 €	14 250.00 €		
St Georges les Bains - Impasse de la Fontaine		10 000.00 €		
St Péray - Allée des Guerets		19 050.00 €		
<b>Réhabilitations Réservoirs, Stations de pompage, batiments</b>	<b>15 276.81 €</b>			
Pompes St Vincent de Durfort	10 277.00 €			
Reprise Etanchéité Station les Gonettes - SAVEL	4 999.81 €			
<b>Travaux Divers</b>	<b>15 845.60 €</b>			
St Fortunat - Regard + nourrices compteurs	15 845.60 €			
<b>TRAVAUX (Compte 21531)</b>	<b>549 273.08 €</b>	<b>43 300.00 €</b>	<b>88 372.00 €</b>	<b>44 484.00 €</b>
<b>Restes à réaliser 2023</b>	<b>488 571.17 €</b>	<b>- €</b>	<b>297 614.28 €</b>	<b>139 000.00 €</b>
Liaison Toussaint Montfaucher	232 935.57 €		174 050.00 €	139 000.00 €
La Voulte	- 5 748.33 €			
St Laurent du Pape	161 189.59 €			
Chateauneuf - Centre Village	100 194.34 €		123 564.28 €	
<b>TRAVAUX 2024</b>	<b>705 338.00 €</b>	<b>1 015 000.00 €</b>	<b>- €</b>	<b>701 105.00 €</b>
Guilherand-Granges - Rue Henri Dunant	525 459.68 €	220 000.00 €		
St Maurice en Chalencou - Extension de Réseau	149 610.33 €			80 000.00 €
Renforcement Station de Pompage Trappier	30 267.99 €	495 000.00 €		387 705.00 €
Silhac Chemin de Reynier		300 000.00 €		233 400.00 €
<b>TRAVAUX (Compte 2315)</b>	<b>1 193 909.17 €</b>	<b>1 015 000.00 €</b>	<b>297 614.28 €</b>	<b>840 105.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 743 182.25 €</b>	<b>1 058 300.00 €</b>	<b>385 986.28 €</b>	<b>884 589.00 €</b>

**Programmation 2025 :**

Chaque année, le budget est établi en fonction :

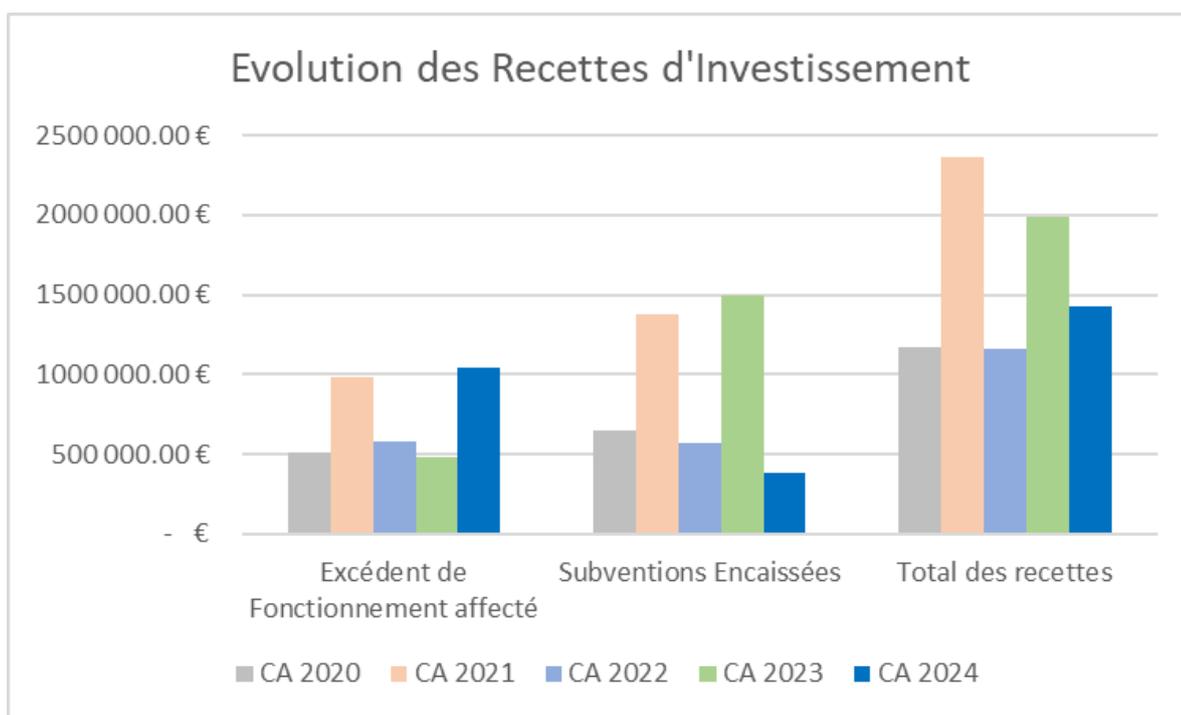
- Des urgences
- Des préconisations de travaux établies par le Schéma directeur
- Des projets de nos collectivités partenaires

<b>TRAVAUX BP 2025</b>	<b>DEPENSES</b>
<i>Devoiemnt canalisations</i>	150 000.00 €
<i>Renouvellement Canalisations</i>	250 000.00 €
<i>Réhabilitations Réservoirs</i>	200 000.00 €
<i>Travaux Divers</i>	106 700.00 €
<b>TOTAL COMPTE 21531 TRAVAUX</b>	<b>706 700.00 €</b>
<i>Renouvellement Canalisations Soyons</i>	972 000.00 €
<i>St Péra - Rue Marc Bouvat</i>	434 000.00 €
<i>Boffres - Extension réseau</i>	100 000.00 €
<i>Interconnexion Quartier Issantouans</i>	170 000.00 €
<b>TOTAL COMPTE 2315 TRAVAUX EN COURS</b>	<b>1 676 000.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 382 700.00 €</b>

## B.Recettes d'Investissements

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de l'excédent de fonctionnement affecté, ainsi que des subventions encaissées :

Recettes d'Investissement	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Excédent de Fonctionnement affecté	514 425.91 €	984 598.85 €	583 801.08 €	486 480.68 €	1 044 825.39 €
Subventions Encaissées	653 272.11 €	1 379 907.25 €	573 842.42 €	1 500 938.92 €	385 986.28 €
<b>Total des recettes</b>	<b>1 167 698.02 €</b>	<b>2 364 506.10 €</b>	<b>1 157 643.50 €</b>	<b>1 987 419.60 €</b>	<b>1 430 811.67 €</b>



En 2024, environ 386 000€ de subventions ont été encaissées, soit 22% du montant de travaux payé sur l'année.

Près de 885 000 € de subventions allouées restent à encaisser relatives aux travaux suivants :

- liaison Toussaint-Montfaucher
- renouvellement des canalisations Quartier Freyssi à Vernoux
- Extension de réseau à St Maurice en Chalencon
- Renforcement de la station de pompage de Trappier (travaux non commencés)
- Renouvellement des canalisations Quartier Reynier à Silhac (début des travaux en janvier 2025).

## Demandes de Financement 2025

Projet 2025	Montant HT	Subventions sollicitées		
		DETR	Conseil Départemental	Agence de l'Eau
Renouvellement canalisation fuyardes - Soyons	972 000.00 €	x		x
Interconnexion Issantouans - St Michel / St Sauveur	166 000.00 €	x	x	x
Alimentation Quartiers Bras - Boffres	101 000.00 €	x	x	
Rue Marc Bouvat - St Péray	434 000.00 €	x		x

1 673 000.00 €

Les réponses à ces demandes de financement n'ayant pas été reçues, par principe de prudence aucune subvention n'a été inscrite au budget 2025 (hors restes à réaliser 2024)

L'année 2025 sera consacrée à la rédaction du contrat « Eau et Climat » avec l'Agence de l'Eau.

### C. Résultat d'Investissement

Pour la section investissement, le budget AEP dégage un excédent de 7 669.20€ sur l'exercice 2023.

Compte tenu du déficit antérieur, le déficit cumulé à fin 2024 est de 802 274.89 €.

	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat de l'Exercice	- 237 507 €	465 149 €	89 172 €	- 466 190 €	7 669 €
Report des résultats antérieurs	- 660 568 €	- 898 075 €	- 432 926 €	- 343 754 €	- 809 944 €
Résultat cumulé en fin d'exercice	- 898 075 €	- 432 926 €	- 343 754 €	- 809 944 €	- 802 275 €

**D. PREVISIONS BUDGETAIRES 2025**

INVESTISSEMENT - DEPENSES	CA 2024	RAR 2024	BP 2025	RAR + BP
Déficit Exercice Antérieur	809 944.09 €		802 274.89 €	802 274.89 €
Amortissement des Subventions	340 530.81 €		352 500.00 €	352 500.00 €
Emprunts	471 311.77 €		460 000.00 €	460 000.00 €
Frais d'étude	69 572.27 €	68 839.50 €	251 160.50 €	320 000.00 €
Terrains	- €		100 000.00 €	100 000.00 €
Aménagement de locaux	- €		100 000.00 €	100 000.00 €
Réseaux d'adduction d'eau	549 273.08 €	43 300.00 €	706 700.00 €	750 000.00 €
Matériel bureau et info.	- €		5 000.00 €	5 000.00 €
Mobilier	- €		15 000.00 €	15 000.00 €
Travaux en cours / Avances sur travaux	1 218 266.35 €	1 015 000.00 €	1 676 000.00 €	2 691 000.00 €
Dépenses pour cpt de tiers (CNR/ADN)	67 800.57 €		100 000.00 €	100 000.00 €
Dépenses imprévues			29 225.11 €	29 225.11 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 526 698.94 €</b>	<b>1 127 139.50 €</b>	<b>4 597 860.50 €</b>	<b>5 725 000.00 €</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>7 669.20 €</b>			
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 802 274.89 €</b>			

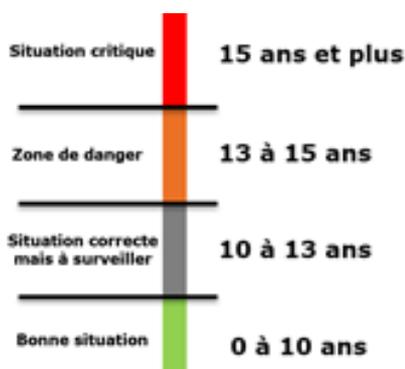
INVESTISSEMENT - RECETTES	CA 2024	RAR 2024	BP 2025	RAR + BP
Amortissement des biens	1 342 488.07 €	- €	1 427 500.00 €	1 427 500.00 €
Excédent fonctionnement affecté	899 444.09 €		1 044 825.39 €	1 044 825.39 €
Subventions	385 986.28 €	884 589.00 €	- €	884 589.00 €
Emprunts	- €	- €	1 425 585.61 €	1 425 585.61 €
Remboursement Travaux	24 357.18 €		- €	
Virement section exploitation	- €		842 500.00 €	842 500.00 €
458201 - Encaissement CNR / ADN	72 148.43 €		100 000.00 €	100 000.00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 724 424.05 €</b>	<b>884 589.00 €</b>	<b>4 840 411.00 €</b>	<b>5 725 000.00 €</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>7 669.20 €</b>			
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 802 274.89 €</b>			

### III. ETAT DE LA DETTE

#### A.Chiffres clés 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Capital restant dû au 31/12/N	3 847 203 €	3 495 801 €	4 584 049 €	4 130 795 €	3 719 780 €
Taux d'endettement par habitant	96 €	87 €	92 €	83 €	75 €
CAF Brute	1 173 722 €	1 310 149 €	1 512 785 €	1 640 791 €	1 733 496 €
CAF Nette	812 718 €	958 956 €	1 044 721 €	1 184 363 €	1 262 184 €
Capacité de désendettement en année	3.28	2.67	3.03	2.52	2.15

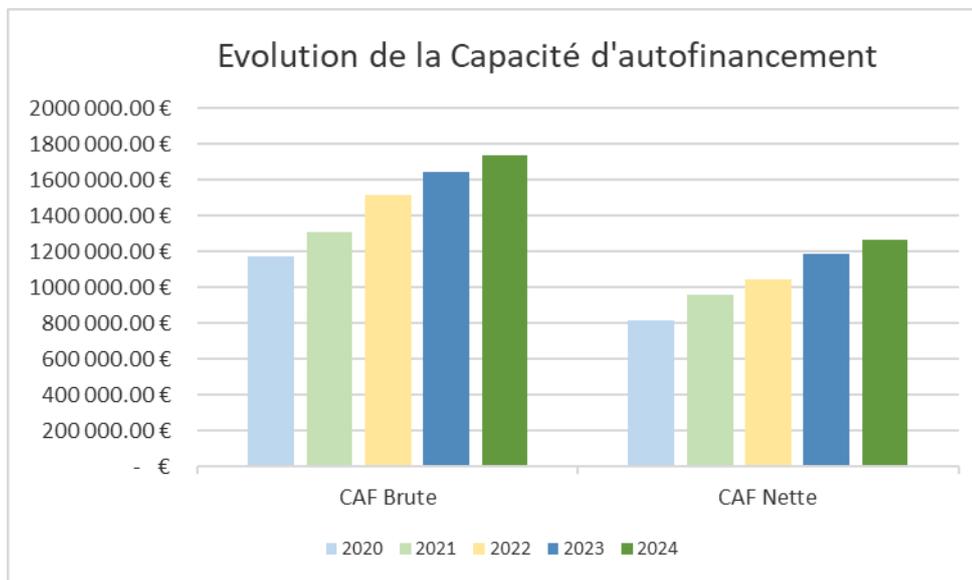
Malgré la dégradation de la capacité de désendettement observée en 2022 suite à l'intégration des emprunts contractés par les structures intégrées au 1<sup>er</sup> janvier 2022, celle-ci s'améliore depuis 2023, pour atteindre un niveau plus bas qu'en 2021.



Pour rappel, aucun emprunt n'a été contracté depuis la création du Syndicat, soit 7 exercices comptables consécutifs.

De plus, 2 emprunts sont arrivés à échéance sur l'année 2024, et d'autres arriveront à échéance à court terme (2 emprunts se terminent en 2025 et 3 en 2026, sur un total de 32 emprunts)

En parallèle, la capacité d'autofinancement est en constante progression :



## B. Chiffres clés 2024

L'annuité totale 2024 s'élève à environ **592 720€** dont :

- 121 408 € d'intérêts et
- 471 312 € de capital à rembourser.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le capital restant dû s'élève à 3 719 780 €.

L'annuité totale 2025 est évaluée à **559 622€** dont :

- 105 345 € d'intérêts et
- 454 277 € de capital à rembourser.

## ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

Année	Dette en Capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont	
			Intérêts + Frais	Amortissement
2024	4 130 795.26 €	591 894.81 €	120 583.05 €	471 311.76 €
2025	3 716 780.19 €	559 722.91 €	105 345.50 €	454 377.41 €
2026	3 267 836.76 €	549 216.79 €	90 001.25 €	459 215.54 €
2027	2 808 374.89 €	523 923.17 €	74 540.82 €	449 382.35 €
2028	2 358 766.70 €	401 473.93 €	59 154.07 €	342 319.86 €
2029	2 024 250.32 €	393 104.50 €	48 646.37 €	344 458.13 €
2030	1 679 792.19 €	388 984.22 €	38 000.98 €	350 983.24 €
2031	1 328 808.95 €	318 128.40 €	27 343.31 €	290 785.09 €
2032	1 038 023.86 €	259 684.13 €	18 536.98 €	241 147.15 €
2033	796 876.71 €	222 499.11 €	12 604.62 €	209 894.49 €
2034	586 982.22 €	133 301.72 €	7 770.50 €	125 531.22 €
2035	461 451.00 €	111 368.87 €	6 028.09 €	105 340.78 €
2036	356 110.22 €	110 886.72 €	4 383.25 €	106 503.47 €
2037	249 606.75 €	101 294.05 €	2 711.25 €	98 582.80 €
2038	151 023.95 €	67 040.81 €	1 420.50 €	65 620.31 €
2039	85 403.64 €	49 230.85 €	604.92 €	48 625.93 €
2040	36 777.71 €	10 048.96 €	268.40 €	9 780.56 €
2041	26 997.15 €	5 562.61 €	160.55 €	5 402.06 €
2042	21 595.09 €	5 154.76 €	126.16 €	5 028.60 €
2043	16 566.49 €	5 154.76 €	93.90 €	5 060.86 €
2044	11 505.63 €	5 154.76 €	61.43 €	5 093.33 €